

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec



- HMR LT
 HSCO PDI
 IUSMM SLSM
 CPMCS



OP00021

N° Dossier : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom, Prénom : _____

Nom de la mère : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

NAM : _____

Expiration : _____

**OIP-CEMTL-00021 - FEMME ENCEINTE DE < 13 SEMAINES PRÉSENTANT DES SAIGNEMENTS
UTÉRINS - ACCUEIL CLINIQUE**

Poids _____ Kg Taille _____ cm Allergie(s) : _____ Intolérance(s) : _____

BILAN SANGUIN INITIAL (À réaliser dès que possible; dans un délai max. de 72 h)

HÉMATOLOGIE

- FSC

BANQUE DE SANG

- GROUPE SANGUIN (incluant rhésus)

BIOCHIMIE

- B-HCG INITIAL

APPROCHE DE SUIVI

En tout temps :

- Si B-HCG INITIAL ≥ 5 unités ET rhésus négatif : WINRHOMD 300 mcg IM
- Si ÉCHO OBSTÉTRICALE révèle présence d'un sac gestationnel et l'absence d'un pôle foetal : B-HCG DE VALIDATION dans un délai de 48 h après l'ÉCHO OBSTÉTRICALE

Si B-HCG initial > 1000 unités : ÉCHO OBSTÉTRICALE à faire dans un délai d'un jour ouvrable max.

Si passage de tissus depuis la référence et aucun B-HCG de contrôle prévu pré-échographie :

- B-HCG DE CONTRÔLE (# 1 B) pré-échographie

Si B-HCG initial entre 5 et 1000 unités :

- B-HCG DE CONTRÔLE (# 1 A) : dans un délai de 48 h après B-HCG INITIAL
 - Si B-HCG DE CONTRÔLE (# 1 A) a doublé et saignement persiste : B-HCG DE CONTRÔLE (# 2 A) dans un délai de 2 à 14 jours après B-HCG DE CONTRÔLE (# 1 A)
 - Si B-HCG DE CONTRÔLE (# 1 A et # 2 A) ont doublé : ÉCHO OBSTÉTRICALE une semaine après le B-HCG DE CONTRÔLE (# 2 A)
 - Si B-HCG DE CONTRÔLE (# 1 A ou # 2 A) a augmenté, mais n'a pas doublé par rapport au B-HCG précédent : FSC et B-HCG DE CONTRÔLE (# 2 B) à faire 48 h après le B-HCG précédent
 - Si B-HCG DE CONTRÔLE (# 1 A ou # 2 A) a diminué par rapport au B-HCG précédent : B-HCG DE CONTRÔLE (# 2 C) et ÉCHO OBSTÉTRICALE à faire dans la semaine suivant le B-HCG précédent

OPINION EN GYNÉCOLOGIE POUR ÉVALUATION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE CONSULTATION :

EN PRÉSENCE DES RAPPORTS D'ÉCHOGRAPHIE SUIVANTS (STAT)

- Absence de sac gestationnel

EN PRÉSENCE DES RAPPORTS D'ÉCHOGRAPHIE ET RÉSULTATS DE B-HCG SUIVANTS

(Dans un délai max. d'un jour ouvrable) :

- Présence d'un sac gestationnel et d'un pôle foetal sans cœur foetal
- Présence d'un sac gestationnel sans pôle foetal
- Présence de débris et/ou saignement > 1 serviette sanitaire par heure
- Absence de sac gestationnel avec B-HCG initial > 1000 et B-HCG DE CONTRÔLE (#1 B) en diminution et état clinique stable.
- Si B-HCG DE CONTRÔLE (# 1 A ou # 2 A) a augmenté mais n'a pas doublé

Signature du médecin/prescripteur

permis

Date

Heure